

Coordonnatrice du secrétariat de la commission,

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Projet de construction du poste Saint-Patrick
à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-
Ouest

Mémoire transmis par courrier électronique sans présentation en séance publique.

Par François St-Hilaire, résident de Pointe St-Charles. Sud-Ouest de Montréal

1551 rue du Centre, app 104, Monmtréal, H3K1H5, 514-935-4340

Projet : Re : Pylône dans le Parc d'Argenson - Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal

• Pourquoi vous intéressez-vous au projet ?

Je m'intéresse à ce projet, car j'ai à cœur ma qualité de vie et l'embellissement de mon quartier, trop négligé depuis toujours en terme d'urbanisme, au profit d'infrastructures industrielles, de transport de toute sorte (train, camionnage, intermodal, services public, etc) qui affectent la qualité de vie et la santé des résidents.

• Quelles sont vos préoccupations envers le projet ?
En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?
Ce projet est-il acceptable dans le milieu et pourquoi ?

Je me préoccupe de l'impact sur la santé des résidents de proximité de cette modification prévue aux infrastructures de ligne à haute tension (radiation, urbanisme, etc).

Mais je suis aussi particulièrement sensible par l'intention possiblement d'Hydro Québec de laisser sur place un pylône d'une laideur manifeste dans le parc d'Argenson. Ce pylône a toujours empiété et empiète encore sérieusement sur l'espace du parc où il est installé actuellement. Les espaces parcs manquent cruellement dans le secteur concerné de Pointe St-Charles du Sud Ouest de Montréal. En profitant de ce grand réaménagement du poste St-Patrick et tout en retirant ce pylône du parc d'Argenson, Hydro Québec agirait en bon citoyen corporatif.

Le nouveau ministre a indiqué récemment que la culture doit changer chez Hydro Québec, et n'est-ce pas une belle occasion de démontrer ce dit

changement de culture d'Hydro Québec et de tenir compte des besoins légitimes de la population riveraine résidente. Des besoins qui ne sont souvent pas vraiment coûteux tenant compte des bienfaits énormes que les citoyens en retireraient.

À Pointe St-Charles, il est bien connu que les revenus des citoyens sont des plus faibles, et que ce sont généralement les quartiers les plus pauvres du Québec qui sont affectés par toute sortes de nuisances corporatives ou institutionnelles gouvernementales de tout genre (bruit, dépaysement, empiètement, trafic, etc...). Il doit y avoir un changement de mentalité et ne plus considérer sans retenus les quartiers pauvres comme insensibles à leur environnement et à leur qualité de vie. Je demande à Hydro Québec de faire ce petit effort minime (elle en a vue bien d'autres coûtant des centaines de millions de \$) et de mettre ce pylône au rancard.

- Quels sont vos commentaires et vos suggestions pour améliorer le projet ?

Hydro Québec doit diriger ce pylône vers un ferrailleur. Elle doit remettre le terrain comme s'il n'y avait pas eu de pylône.

- L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins de répercussions sur le milieu ? Pourquoi ?

L'option proposée d'enlèvement du pylône est la plus appropriée dans les circonstances et de là, il doit y avoir concentration des chemin de transport d'électricité en des endroits où il n'y a pas de résidents et d'équipement urbain autant que possible.

- Selon vous, y a-t-il des éléments du projet qui doivent être modifiés ? Lesquels et comment ?

Pour les autres aspects technique, tel les nouveaux aménagements dans l'espaces à l'ouest de la rue Atwater, à proximité du Canal Lachine ou encore les aménagements souterrains et compte tenue des éléments techniques où je n'ai pas de compétence, je ne suis pas en mesure de me prononcer, notamment sur les aspects de radiation et/ou d'aménagement urbain. Je souhaite par contre qu'Hydro Québec ait bien fait ses travaux d'analyse, toujours par une pondération juste entre les besoins divers de la population qu'elle désert, et en ne considérant pas uniquement les aspects coûts au dépend de la qualité de vie et la sécurité des riverains de ce nouvel aménagement.

- Avez-vous d'autres suggestions ?

Non.

- Quelle est votre position quant à l'autorisation ou non du projet ?

Mon opinion se limite pour l'instant à la possible intention d'Hydro Québec de ne pas mettre à terre (démembrer) ce pylône empiétant sur un espace qui serait très nettement plus utile à récupérer pour le bénéfice plus que légitime du parc d'Argenson et de ses riverains, plutôt que de continuer d'enlaidir le paysage et d'empiéter grandement sur ce parc dont l'espace disponible est plus que limité actuellement.

Le pylône devrait laisser sa place pour un verdissement, un jardin collectif et un Skate Parc, améliorations qui ramèneraient une meilleure qualité de vie dans ce quartier. Les besoins en infrastructures urbaines sont importants à Pointe St-Charles, due à un empiètement historique par des installations lourdes industrielles et de sociétés de services nationaux (chemin de fer à profusion, transport intermodal et ligne haute tension, etc...). Il est temps que ce genre d'installation se camoufle davantage de la vue des gens, cessent de présenter des risques au bien être et à la santé, et plus encore, redonnent à la population les espaces pris alors et qui nécessitent aujourd'hui une relocalisation.